

# SYNDICAT Intercommunal POUR le DEVELOPPEMENT de la COMMUNICATION

de Saint-Germain-en-Laye

## PROCES-VERBAL DU COMITE DU 5 JUIN 2019

---

A la suite d'une première convocation, le Comité Syndical n'a pu siéger le vingt-neuf mai deux mille dix neuf par suite de l'absence de quorum.

### SEANCE DU 29 MAI 2019

#### PRESENTS

<b>ACHERES</b>	Véronique FORENSI, DELEGUEE TITULAIRE
<b>CHATOU</b>	Véronique CHANTEGRELET, DELEGUEE TITULAIRE
<b>CROISSY-SUR-SEINE</b>	Patrick LESPAGNOL, DELEGUE SUPPLEANT
<b>L'ETANG-LA-VILLE</b>	Agathe LE BESCOND, DELEGUEE TITULAIRE
<b>LE PECQ</b>	Jean-Noël AMADEI, PRESIDENT
	Alain GOURNAC, DELEGUE TITULAIRE
	Raphaël PRACA, DELEGUE SUPPLEANT
<b>LE PORT-MARLY</b>	Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE TITULAIRE
<b>LE VESINET</b>	Abel VINTRAUD, DELEGUE TITULAIRE
<b>MAREIL-MARLY</b>	Angus ERSKINE, DELEGUEE TITULAIRE
<b>MEULAN-EN-YVELINES</b>	Christophe DEMESSINE, DELEGUE TITULAIRE
<b>ORGEVAL</b>	Jean-Michel SCHMIDT, DELEGUE TITULAIRE
<b>SIVOM MAISONS-MESNIL</b>	Serge GODAERT, DELEGUE SUPPLEANT

<b>Nombre de communes</b>	:	<b>30</b>
<b>SIVOM (composé de 2 communes)</b>	:	<b>1</b>
<b>Commune nouvelle (composée de 2 communes)</b>	:	<b>1</b>
<b>QUORUM</b>	:	<b>35</b>
<b><u>Délégués présents</u></b>	:	<b>13</b>

L'an deux mille dix-neuf, le cinq juin à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour le Développement de la Communication, dûment convoqué par le Président le trente et un mai, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Noël AMADEI**, Président du Syndicat Intercommunal.

## **SEANCE DU 5 JUIN 2019**

### **PRESENTS**

<b>ANDRESY</b>	Denis FAIST, DELEGUE TITULAIRE
<b>CHAPET</b>	Daniel MOLINA, DELEGUE TITULAIRE
<b>CROISSY-SUR-SEINE</b>	Gérard HUSSON, DELEGUE TITULAIRE
	Patrick LESPAGNOL, DELEGUE SUPPLEANT
<b>LE PECQ</b>	Jean-Noël AMADEI, PRESIDENT
	Raphaël PRACA, DELEGUE SUPPLEANT
<b>MAREIL-MARLY</b>	Angus ERSKINE, DELEGUEE TITULAIRE
<b>MARLY-LE-ROI</b>	Laurent RIBAUT, DELEGUE TITULAIRE
<b>MEULAN-EN-YVELINES</b>	Christophe DEMESSINE, DELEGUE TITULAIRE
<b>SIVOM MAISONS-MESNIL</b>	Marie GOURSAUD DE MERLIS, DELEGUEE TITULAIRE
	Serge GODAERT, DELEGUE SUPPLEANT

### **ABSENTS EXCUSES**

<b>ACHERES</b>	Véronique FORENSI, DELEGUEE TITULAIRE
	Nicolas BENARD, DELEGUE SUPPLEANT
<b>ANDRESY</b>	Véronique DOLE, DELEGUEE SUPPLEANTE
<b>AUBERGENVILLE</b>	Sylvia PADIOU, DELEGUEE TITULAIRE
<b>BOUGIVAL</b>	Jean-Marie CLERMONT, DELEGUE TITULAIRE
	Fabien SEBBAH, DELEGUE SUPPLEANT
	Gaël DIOT, DELEGUE SUPPLEANT
<b>CARRIERES-SOUS-POISSY</b>	Khadija GAMRAOUI-AMAR, DELEGUEE SUPPLEANTE
<b>CHAMBOURCY</b>	Pascale BARON, DELEGUEE TITULAIRE
	Christiane PIRET, DELEGUEE SUPPLEANTE
<b>CHANTELOUP-LES-VIGNES</b>	Lydie CREPPY, DELEGUEE TITULAIRE
	Jérôme BONNEAU, DELEGUE SUPPLEANT
<b>CHAPET</b>	Benoît BEAUNEZ, DELEGUE SUPPLEANT
	Jean-Louis FRAN CART, DELEGUE SUPPLEANT
<b>CHATOU</b>	Véronique CHANTEGRELET, DELEGUEE TITULAIRE
	Virginie MINART-GIVERNE, DELEGUEE TITULAIRE
	Eric GERNER, DELEGUE SUPPLEANT
<b>L'ETANG-LA-VILLE</b>	Florence GENOUVILLE, DELEGUEE TITULAIRE
	Sylvie HURTEL, DELEGUEE SUPPLEANTE
<b>LE PECQ</b>	Sébastien PINET, DELEGUE SUPPLEANT
	Alain GOURNAC, DELEGUE TITULAIRE
	Roland VILLERME, DELEGUE SUPPLEANT
<b>LE PORT-MARLY</b>	Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE TITULAIRE
	Mireille TEMPEZ, DELEGUEE TITULAIRE
	Olga ATHLAN, DELEGUEE SUPPLEANTE
	Cédric PEMBA-MARINE, DELEGUE SUPPLEANT
<b>LE VESINET</b>	Abel VINTRAUD, DELEGUE TITULAIRE
	Frederic GOZLAN, DELEGUE TITULAIRE
	François GLUCK, DELEGUE SUPPLEANT
<b>LES ALLUETS-LE-ROI</b>	Maxime ROUSSEAU, DELEGUE TITULAIRE
	Robert COPIN, DELEGUE TITULAIRE
	Viviane DOSSET, DELEGUEE SUPPLEANTE
<b>LOUVECIENNES</b>	Laurence LAFONT, DELEGUE TITULAIRE
	Jean-Baptiste CLAUZURE, DELEGUE SUPPLEANT
	Nicolas VATAR, DELEGUE SUPPLEANT

<b>MAREIL-MARLY</b>	Sabine GILLOT, DELEGUEE TITULAIRE
<b>MARLY-LE-ROI</b>	Cécile MANSUY, Stéphanie THIEYRE, DELEGUEE SUPPLEANTE
<b>MEULAN-EN-YVELINES</b>	Michel CAMPENON, DELEGUE SUPPLEANT
<b>MORAINVILLIERS</b>	Jordan FOSSE, DELEGUE TITULAIRE Marcel DERUE, DELEGUE TITULAIRE Stéphanie MARTIN, DELEGUEE SUPPLEANTE
<b>NOUVELLE COMMUNE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE</b>	Arnaud PERICARD, DELEGUE TITULAIRE
<b>ORGEVAL</b>	Laure MEUNIER, DELEGUEE SUPPLEANTE Thérèse COCHARD, DELEGUEE SUPPLEANTE Michel BARDOT, DELEGUE SUPPLEANT
<b>POISSY</b>	Karl OLIVE, DELEGUE TITULAIRE
<b>SAINT-NOM-LA-BRETECHE</b>	Karine EMONET-VILLAIN, DELEGUEE TITULAIRE Christophe GOETHALS, DELEGUE TITULAIRE Karel KURZWEIL, DELEGUE TITULAIRE Michel MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT Thomas BATIGNE, DELEGUE SUPPLEANT
<b>TRIEL-SUR-SEINE</b>	Frédéric SPANGENBERG, DELEGUE TITULAIRE
<b>VERNEUIL-SUR-SEINE</b>	Frederique BROCHOT-MAHER, DELEGUEE SUPPLEANTE Laurent BAROUX, DELEGUE TITULAIRE
<b>VERNOUILLET</b>	Gérard SCHIETTECATTE, DELEGUE SUPPLEANT
<b>VILLENES-SUR-SEINE</b>	Henriette LARRIBAU, DELEGUEE TITULAIRE Marcel DJOURNO, DELEGUE TITULAIRE
<b>SIVOM MAISONS-MESNIL</b>	Christyane JAVOISE, DELEGUEE SUPPLEANTE Jacques BARREAU, DELEGUE TITULAIRE Elisabeth MESSAGER, DELEGUEE TITULAIRE Janick GEHIN, DELEGUEE TITULAIRE Béatrice VIVIEN, DELEGUEE SUPPLEANTE Christèle COLOMBIER, DELEGUEE SUPPLEANTE

### **Communes non représentées**

ACHERES/AIGREMONT/AUBERGENVILLE/BOUAFLE/BOUGIVAL/CARRIERES-SOUS-POISSY/CHAMBOURCY /CHANTELOUP-LES-VIGNES/CHATOU/L'ETANG-LA-VILLE/LE PORT-MARLY/LE VESINET/LES ALLUETS-LE-ROI/LOUVECIENNES/MEDAN/MORAINVILLIERS/SAINT-GERMAIN-EN-LAYE/ORGEVAL/POISSY/SAINT-NOM-LA-BRETECHE/TRIEL-SUR-SEINE/VERNEUIL-SUR-SEINE/VERNOUILLET /VILLENES-SUR-SEINE

### **Assistaient à la séance**

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux

<b>Nombre de communes</b>	:	<b>30</b>
<b>SIVOM (composé de 2 communes)</b>		<b>1</b>
<b>Commune nouvelle (composée de 2 communes)</b>		<b>1</b>
<b>QUORUM</b>	:	<b>35</b>
<b><u>Délégués présents</u></b>	:	<b>11</b>
<b><u>Délégués comptant pour le vote</u></b>	:	<b>9 pour le compte administratif 10 pour les autres délibérations</b>

## **RÉUNION DU 5 JUIN 2019**

### **Séance du Comité**

**Le Président** remercie les membres du Comité pour leur présence et ouvre la séance à 18h00.

**Monsieur GODAERT**, représentant la Ville de MAISONS-LAFFITTE, est désigné secrétaire de séance.

**Le Président** rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Approbation des procès-verbaux des séances du 20 mars et du 15 avril 2019
- Compte rendu des actes administratifs
- Comptes de gestion 2018
- Compte administratif 2018
- Affectation résultat comptable 2018
- Questions diverses

<b>APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU 20 MARS ET DU 15 AVRIL 2019</b>
--

En l'absence d'observation, **le Président** soumet au vote l'approbation des procès-verbaux.

Le comité adopte, à l'unanimité, les procès-verbaux des séances du 20 mars et du 15 avril 2019.

<b>COMPTE RENDU DES ACTES ADMINISTRATIFS</b>
--

**Le Président** présente le rapport.

**Monsieur FAIST** demande si l'INA a commencé le travail.

**Monsieur SAILLARD** répond par l'affirmative.

**Monsieur LESPAGNOL** demande quel est le montant de cet inventaire.

**Le Président** répond que le montant est de 7 650 € HT, soit 9 180 € TTC.

**Monsieur SAILLARD** précise que le CCTP a été rédigé par les services d'expertise de l'INA et que la personne en charge de ce travail au sein de cet institut est venue voir l'ensemble des cassettes et des conducteurs sur site. Il signale que le projet de convention de partenariat avec l'INA, pour la phase numérisation, a été transmis mais qu'elle doit encore être complétée, notamment concernant le prix, qui est le point majeur. Il annonce le calendrier suivant : lancement du marché pour la numérisation (le CCTP en cours de rédaction) mi-juin et remise des offres mi-juillet. Il ajoute que, dans le cadre du marché, il est prévu d'autoriser les candidats à venir voir le fond d'archives le 1<sup>er</sup> juillet, en présence du référent de l'INA et de Madame RIGULT, responsable des archives de la ville de Saint-Germain, avec également l'agent du Syndicat qui suit ce dossier au niveau administratif. Dans le courant de l'été, il y aura les négociations avec les candidats, ayant pour objectif une signature et un début d'exécution courant septembre.

**Le Président** ajoute qu'il faudra insister auprès des prestataires pour que le travail soit achevé dans les délais qui avaient été convenus avec les membres du comité.

**Monsieur LESPAGNOL** fait remarquer que l'INA aurait dû recevoir, sauf erreur de sa part, ce qui est appelé un « parallèle antenne » et qui est une sorte de dépôt légal. En effet, il explique que pour tout ce qui est diffusé, un média doit envoyer à l'INA un « parallèle antenne ». Il demande si Yvelines 1<sup>ère</sup> les a bien envoyés à cet institut.

**Le Président** répond qu'il est impossible de répondre à cette question, car le Syndicat n'est pas Yvelines 1<sup>ère</sup>.

**Monsieur LESPAGNOL** répond qu'il le sait, mais signale que c'est une question à poser à Yvelines 1<sup>ère</sup> et même à l'INA.

**Monsieur SAILLARD** propose de s'en charger, avec toutefois un certain délai de réponse car il s'agit d'un point technique. Il pense que ce sont plutôt les gestionnaires de l'audiovisuel de l'époque d'Yvelines 1<sup>ère</sup> qui ont la réponse. Il faut donc faire des recherches.

**Monsieur LESPAGNOL** précise qu'il y a quinze ans c'était sous forme de cassettes, en général du VHS, qu'il y a eu ensuite une petite évolution et pour finir il s'agissait de fichiers.

**Monsieur SAILLARD** indique une nouvelle fois qu'il posera la question ne serait-ce que pour savoir si l'INA en a déjà parlé, sans que cela ait attiré l'attention des agents du Syndicat car il s'agit d'une question très spécialisée. Il indique que des recherches seront faites auprès d'Yvelines 1<sup>ère</sup> si l'INA n'est pas au courant.

**Monsieur LESPAGNOL** demande s'il sera possible d'avoir un retour sur ce qui a été vu quand l'INA est venu, à savoir combien d'heures à numériser, sous quels formats, car ceux-ci vont du VHS, au trois quart, au Béta, au Beta SP, au Béta num et autres. Il souhaite ces éléments pour voir un peu l'étendue du travail.

**Monsieur SAILLARD** répond que tout cela sera dans le cahier des charges qui détaille la prestation à venir et que tous les éléments de travail nécessaires aux entreprises pour qu'elles puissent répondre y figureront.

**Monsieur LESPAGNOL** demande s'il y a eu un tri sur le montant d'heures à numériser, car il ne faut pas numériser des rush, mais bien uniquement ce qui est diffusé.

**Monsieur SAILLARD** signale que ce fut la raison de leur déplacement sur site.

Sans autres observations, le Comité prend acte des décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations.

## COMPTE DE GESTION 2018

**Le Président** présente le rapport.

Sans observation, le comité approuve, à l'unanimité des votants (une abstention), le Compte de Gestion 2018.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2018

**Le Président** présente le rapport. En section d'investissement, il rappelle que les recettes correspondent aux reports, à nouveau.

**Le Président** laisse la Présidence à Monsieur HUSSON, doyen de l'assemblée, pour le vote du compte administratif et quitte la salle.

Le Comité syndical approuve, à l'unanimité des votants (une abstention), le compte administratif 2018.

**Le Président** reprend place.

**Monsieur LESPAGNOL** souhaite savoir comment seront traités les excédents à la fin de vie du SIDECOM.

**Le Président** signale que, s'il reste des excédents, ils seront ressortis de la comptabilité et rétrocedés aux communes membres à due proportion de leur participation. Il signale qu'ils pourraient être affectés à un autre Syndicat, mais la logique veut que les excédents soient rétrocedés aux communes.

## AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE 2018

**Le Président** présente le rapport.

Sans remarque, le comité adopte, à l'unanimité des votants (une abstention), l'affectation du résultat comptable 2018.

## QUESTIONS DIVERSES

**Monsieur FAIST** annonce que les élus sont contents d'apprendre que le travail avec l'INA avance bien, tout en constatant qu'il faut poser des questions et consulter les spécialistes. Maintenant que cela est bien engagé et que les choses seront pratiquement faites avant la fin de l'exercice, il souhaiterait avoir un rétro planning de tout ce qu'il reste à faire, même s'il sait que tout doit être payé, que toutes les factures doivent être reçues. Il souhaite cependant que les élus se donnent un calendrier pour clôturer ce Syndicat.

**Le Président** propose que Monsieur SAILLARD prépare cela dans des délais proches et que cela soit communiqué aux élus, même s'il y aura forcément des aléas. Il constate qu'il s'agit, pour le SIDECOM et pour Yvelines 1<sup>ère</sup>, de voir le « bout du tunnel ». Il tient à saluer la persévérance et l'engagement des collègues d'Yvelines 1<sup>ère</sup> qui continuent à assister aux comités.

**Monsieur LESPAGNOL** annonce qu'il serait partant pour suivre ce qui se passe avec l'INA.

**Le Président** indique que cela ne pose pas de problème.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 18h30.